

Comité Directeur

Réunion du 21 octobre 2018 à Avignon

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Valérie ALLIO, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Cathy GISCOU, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI et Stéphanie PIOGER.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Alain BERAL, Patrick COLLETTE, Bernard DANNEL, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMONNET, Mili SPAHIC, Luc VALETTE et Boris VENDRAN

Invités : Mme Frédérique PRUD'HOMME (Présidente CD des Bouches du Rhône)

MM. Jean-Pierre BRUYERE (Président LR de Provence), Franck MONTAGNON (Président CD des Alpes du Sud)

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB et Jean COMPAGNON.

Excusés : Mmes Françoise AMIAUD et Yannick SOUVRE.

MM. Patrick HAQUET et Gérald NIVELON.

Assistent : Mme Léa DUMAS

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Jean-Philippe GAUDICHAU, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	
1	2018-10-21 CD- DG - FFBB2024 Comité directeur Avignon 2018
2	2018-11-25 Séminaire dirigeants - TROYES - Panorama des licences et titres de participation FFBB V1 JPS
3	2018-10-21 CD 4-CMJ EFMB Labels attribués - VFIN
4	2018-10-21 CD 5-VE Points BS et BPT
5	2018-10-21 CD - 0 - DG - Présentation RH
6	2018-09-19 répartition des missions CTS CTF SHD ACX VFin
7	2018-10-18 1- Résultats EdF 5x5 et 3x3 - Eté 2018 V JCS
8	2018-10-21 CD Programme équipes de France 2018-2019
9	2018-10-19 1-HN CD Point général VF + CCG

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT remercie Jean-Pierre BRUYERE pour la qualité de l'organisation de cette Assemblée Générale.

Il signale que le nombre de licences a baissé de 9 825 par rapport à la saison précédente. Cela représente une baisse de 2%, ce qui équivaut à 2 clubs par département. Il précise que cela avait été financièrement anticipé.

Il est satisfait des décisions prises durant l'AG, à l'unanimité des votes, notamment pour l'ouverture de la famille basket à de nouveaux types de structures. Une communication sera d'ailleurs faite autour des nouvelles structures affiliées.

2. Présidence

a. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT annonce que le Premier Ministre a validé le principe d'une agence unique sous la forme d'un GIP. Il s'agit là d'une validation du principe de réforme de la gouvernance du sport. La question qui se pose est de savoir comment cette agence sera organisée et quelles seront ses ressources ?

Il signale que si on peut être probablement déçu par la mobilisation autour de la pétition lancée par le CNOSF, on remarque que le basket est le sport qui a le plus participé.

Il informe les membres du Bureau que le CNDS connaîtra son dernier Conseil d'Administration en novembre avant de laisser place à cette nouvelle agence.

Il ajoute qu'une lettre ouverte signée par plusieurs présidents de fédérations sportives, dont la FFBB (même si elle ne se reconnaît pas complètement dans le texte), va être publiée dans le journal l'Equipe. Il demande aux membres du Comité Directeur de lui faire un retour à ce sujet.

b. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT annonce que le décès de Patrick BAUMANN laisse un vide à la tête de la FIBA. En effet, tout était organisé autour de lui.

Il ajoute qu'il n'y a pas d'évolution dans le conflit entre la FIBA et l'ECA.

Il rappelle que des fenêtres importantes se dérouleront en novembre : l'Equipe de France Féminine rencontrera la Roumanie à domicile puis la Slovénie à Charleville-Mézières. Durant ces rencontres, la joueuse Bria HARTLEY sera intégrée à l'équipe, c'est une joueuse de qualité, ayant un passeport français (par filiation) et qui a elle-même demandé la possibilité d'intégrer l'Equipe de France.

Il évoque ensuite le cas de Youssoupha FALL qui a grandi en France et qui a demandé, après sa naturalisation, à jouer pour l'Equipe de France. La FIBA s'est opposée à son intégration à cause d'une position défavorable de la fédération du Sénégal. Affaire à suivre.

c. FFBB 2024 & CLUB 3.0

Jean-Pierre SIUTAT annonce que les chargés de développement ont été recrutés et présentés lors de l'Assemblée Générale. Ils sont au service des territoires. Il ajoute que les statuts qui ont été votés permettent à la Fédération d'évoluer en accueillant de nouveaux Clubs 3.0. Il a également senti une adhésion dans les territoires.

Il rappelle que le séminaire des dirigeants des ligues et comités se déroulera fin novembre ; seront débattus beaucoup de points importants liés à la modification des statuts, dont les offres de pratiques 5x5, 3x3 et VxE mais également l'offre de licences fédérales.

Jean-Pierre SIUTAT interviendra le 20 novembre au Salon des Maires de France accompagné du Président de l'ANDES et normalement du Directeur Général de GRDF afin de présenter le projet FFBB2024 et Club 3.0.

d. Convention pour affiliation des structures privées

Mili SPAHIC présente la Commission FFBB 2024 & Club 3.0 ainsi que le fonctionnement du service. Il propose ensuite une procédure d'affiliation des nouveaux Clubs 3.0 (voir l'annexe 1).

Un projet de convention sera présenté en Bureau Fédéral. Actuellement, 5% des licenciés ont coché l'option 3x3, cela représente 20 000 personnes. La cartographie de ces licenciés sera réalisée.

3. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'à la fin du mois la FFBB sera à mi-exercice. Un point de situation sera fait pour savoir s'il est nécessaire de faire une révision budgétaire qui serait présentée en Comité Directeur au mois de décembre. Il précise, qu'à priori, cela ne devrait pas être le cas.

4. Secrétariat Général

a. Séminaire des Dirigeants – Programme – Animation

Thierry BALESTRIERE fait un point sur l'organisation du séminaire de Troyes qui se déroulera les 24 et 25 novembre prochain (voir l'annexe 2). Il invite les membres du Comité Directeur qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire.

Il rappelle que sont concernés les Présidents, Secrétaires Généraux, Trésoriers et Directeurs Techniques de chaque structure. Il ajoute que les plénières seront suivies d'ateliers sur le même thème. Les travaux des participants seront captés via l'application Klaxoon puis présentés à l'ensemble des participants.

Bernard DANDEL annonce qu'il ne pourra pas participer au séminaire mais se fera représenter probablement par Jean-Yves GUINCESTRE. Il rappelle que la mission principale de la COMED est de protéger la santé des licenciés. Tous les arbitres doivent faire établir une licence permettant la pratique du basket en compétition et donc un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou du basketball en compétition. Mais il ajoute qu'ils bénéficient de dispositions réglementaires spécifiques, actées dans le règlement médical fédéral : en application de l'article L. 231-5 du Code du Sport, la Fédération a mis en place une procédure de bilan médical spécifique aux arbitres, annuelle, à laquelle le questionnaire médical ne se substitue pas.

Le fait de désigner un arbitre engage la responsabilité de la FFBB, instance qui lui confie cette mission, à quelque niveau que ce soit, départemental, régional ou national.

Les instances médicales ont donc un devoir de protéger ces acteurs soumis aux contraintes cumulées de la pratique sportive et de l'action d'arbitrer avec un niveau de stress qui, en certaines circonstances, est susceptible d'atteindre des niveaux très élevés.

Ce stress intensif est un des principaux facteurs déclenchant des incidents de santé sur les terrains.

A partir de ces constatations, la nécessité du suivi médical attentif et annuel des arbitres, évident et fondé, s'appuie sur :

- les recommandations scientifiques,
- un dépistage des facteurs de risque,
- un contrôle clinique et des examens complémentaires adaptés en fonction de ce niveau de risque, de l'âge et du niveau de pratique.

Jean-Pierre SIUTAT présente ensuite les différents types de licences actuelles puis les pistes de réflexions pour les offres de licence (voir la suite de l'annexe 2).

a. Dématérialisation de la licence

Thierry BALESTRIERE annonce que la mise en place de la dématérialisation des licences est en cours (voir la suite de l'annexe 2). Il précise que cela représentera, à terme, une économie de 55 000€ (coût des cartons licence) par an pour la Fédération.

b. e-Marque V2 – Avancée des travaux

Thierry BALESTRIERE fait un point sur l'avancement d'e-Marque V2 (voir la suite de l'annexe 2). Il précise qu'il s'agit d'un outil multi supports qui pourra être utilisé aussi bien sur un ordinateur que sur une tablette.

5. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU annonce que l'Opération Basket Ecole a démarré au 1^{er} septembre et comptait 26 540 inscrits au 15 octobre. L'Opération Basket Collège et l'Opération Basket Lycée ont également été lancées et comptent 9 000 inscrits pour la première et 2 700 inscrits pour la seconde. Elle précise que ces deux opérations sont spécifiquement en lien avec le 3x3. La plateforme JAP compte quant à elle 4 600 enregistrements.

Elle rappelle que les informations concernant le Challenge Benjamin(e)s ont été diffusées. Elle ajoute que ce Challenge est dans l'air du temps, en effet aux Jeux Olympiques de la Jeunesse la France a gagné la médaille d'or sur une épreuve d'adresse individuelle.

Elle signale qu'au début du mois de novembre, la plateforme dédiée aux labels clubs formateurs sera ouverte. Elle invite donc les personnes concernées à prêter attention aux dates de mise en service mais surtout de fermeture.

Elle ajoute que durant la semaine passée s'est déroulé le séminaire des Territoires Ultra Marins et Corse.

b. Validation des Ecoles Françaises de MiniBasket

Agnès FAUCHARD propose la liste des Ecoles Françaises de MiniBasket (voir l'annexe 3).

Validation de la proposition par le Comité Directeur

Elle évoque un projet de structures gonflables qui est actuellement à l'étude et qui serait mis en place lors de l'épreuve Nicolas BATUM du Challenge Benjamin(e)s. Ce projet sera à proposer au Bureau Fédéral.

6. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Point général

Alain SALMON annonce que, malgré une remise à niveau du dispositif la semaine précédente, une panne du service e-Marque a eu lieu ce week-end. L'astreinte du Service Informatique de la Fédération a été déclenchée.

b. Commission Fédérale VxE – Point de situation

Yannick OLIVIER fait un point sur l'évolution du Basket Santé et du Basket Pour Tous (voir l'annexe 4). Il précise que deux formations d'animateurs Basket Santé se déroulent par an et sont toutes complètes. Il ajoute que le déroulement des séances de Basket Tonic est en cours d'élaboration. Une présentation a eu lieu lors de l'opération « Sentez-vous Sport » à La Villette. L'activité a été très bien perçue par les participants. Un clip de présentation est en cours de réalisation, ainsi que le contenu des formations.

Il rappelle qu'une convention devait être signée avec la FFH et la FFSE. Il souhaite donc relancer ce processus.

Il indique qu'un Challenge 5x5 et 3x3 Basket Entreprise sera lancé. Un appel à candidature sera lancé prochainement pour organiser les finales .

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que l'on prenne le temps pour développer ce championnat. Il rappelle que plusieurs Fédérations qui organisent du sport pour tous ne comprennent pas que des Fédérations délégataires comme la nôtre revendiquent le droit de le faire également.

La question des doubles licences se pose également : peut-on jouer en championnat FFBB avec une licence UNSS ?

Il rappelle la nécessité d'organiser le sport en entreprise, sans quoi des structures commerciales peuvent prendre le marché. Il souhaite qu'on utilise la plateforme 3x3 afin de créer une offre d'Open Start pour les entreprises.

Yannick OLIVIER ajoute que cela pourrait entrer dans les missions des développeurs.

7. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENTSOUX présente les mouvements de personnel à la Fédération (voir l'annexe 5). Il précise que la Fédération compte environ 130 salariés et 60 Cadres Techniques.

b. Répartition des missions CTS/CTF

Il présente ensuite la répartition des missions entre les comités départementaux et les ligues régionales (voir l'annexe 6).

Il signale que les CTS des régions Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine devraient être nommés prochainement lors de la prochaine Commission Administrative Paritaire.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'un document complet et évolutif expliquant la politique fédérale, ses actions et l'organisation de la fédération soit créé au service de tous (dirigeants et commissions, ligues, comités, clubs, et licenciés). Ce travail sera confié à Marie HOEL au sein de la Commission FFBB2024 & CLUB 3.0

c. Bilan des équipes de France – Été 2018

Jacques COMMERES présente le bilan des équipes de France pour l'été 2018 (voir l'annexe 7). Il signale que dans toutes les catégories masculines, la France était dans le dernier carré. Cela reflète la qualité du travail effectué par les centres de formation français. Il précise que les universités américaines ont été approchées afin

qu'elles puissent libérer les joueurs qui y évoluent, permettant à l'équipe U20 masculine de bénéficier de ses meilleurs éléments.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute que les ligues, comités, clubs et la fédération investissent en tout environ 30 millions d'euros par an dans la formation. Il souhaite donc protéger les joueurs et joueuses formés en France.

Il expose ensuite le programme des Equipes de France (voir l'annexe 8).

8. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce que les partenariats sont à jour et en phase avec le budget prévisionnel. De plus, l'activité de FFBB Store est repartie à la hausse ces deux derniers mois et correspond aux prévisions qui ont été faites en début d'année.

Il ajoute que les services Evènementiel, Communication et Marketing sont mobilisés sur tous les évènements. Il salue d'ailleurs leur travail sur l'Assemblée Générale, notamment les films et zooms qui ont apporté du dynamisme.

Il ajoute que les Journées Nationales de l'Arbitrage ont été lancées à Paris en présence du président de La Poste, de la Ministre des Sports et de Jean-Pierre SIUTAT. Il remercie Carole DELAUNE qui a également participé à cet évènement.

Il signale que l'opération Kinder Sport Basket Day compte 99 489 inscrits, ce qui est un record avec 1 021 clubs participants. Elle se déroulera en décembre.

De plus, il rappelle que le numéro du Basketball Magazine dédié à Yvan MAININI est sorti, et qu'une nouvelle maquette de la revue apparaîtra dès le mois de novembre.

Il ajoute que la Médaille Robert BUSNEL est remplacée par un Trophée Robert BUSNEL-Yvan MAININI qui a été remis la veille pour la 1^{ère} fois au Pôle France Yvan MAININI (nouveau nom du Centre Fédéral). Il ajoute que ce trophée est une œuvre unique.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que la FFBB sera présente au Salon des Maires, le stand ayant été finalisé.

Concernant les équipes de France, les visuels, plan de Communication et billetterie sont prêts pour le match de l'Equipe de France Féminine à Charleville-Mézières ainsi que pour la fenêtre masculine qui aura lieu à Limoges.

Enfin, pour le Challenge Benjamin(e)s, le voyage aux USA pour les gagnants se fera le 27 décembre à New York où ils assisteront à la rencontre Brooklyn contre Charlotte.

9. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER annonce que le lancement officiel des IRFBB a eu lieu vendredi 12 octobre au siège de la Fédération. La réunion a rassemblé une trentaine de participants. Il en est ressorti que la mise en œuvre des IRFBB était hétérogène et avait pris du retard dans les régions qui ont fusionné.

Il ajoute que la 1^{ère} formation JIG s'est déroulée fin août. Elle comptait 85 inscrits dont 70 personnes présentes. La plupart des absents l'étaient pour des problématiques de non-obtention de visas. Une session de rattrapage est prévue du 25 au 28 octobre à Sablé Sur Sarthe. A ce jour, une quinzaine de personnes sont attendues.

Concernant le Service Civique, l'objectif des 1 000 contrats a été dépassé. Il précise qu'il n'est plus possible d'ouvrir de nouvelles missions avant janvier 2019. Il faudra négocier un nouveau quota pour 2019.

Patrick COLLETTE signale que si la formation des Officiels et Techniciens se passe bien, celle des Dirigeants doit être développée. Il ajoute que les Automnales devraient être annulées dans certaines régions.

Jean-Pierre SIUTAT confirme que le format, voire la date des Automnales, pourront être revues pour qu'une grande majorité de nos dirigeants puissent participer. Un débriefing sera fait après la session actuelle.

10. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER rappelle que la CCG doit contrôler plus de 500 clubs cette saison. Une plateforme informatique a donc été créée ; il s'agit de sa première année d'utilisation et des difficultés de lancement ont été rencontrées avec le prestataire. Ce nouvel outil la représente certes un peu plus de travail pour les clubs, mais cela permettra de protéger ceux n'ont pas de joueurs rémunérés ou qui ont recruté des JIG. Elle rappelle que 100% des clubs de LFB ont eu un contrôle URSSAF et ont été redressés et ont dû payer des amendes de 53 000€ en moyenne, et cela n'aura pas le même impact sur le budget d'un club de NM3 que sur celui d'un club de LFB. Le but est de protéger les clubs, Antoine LEGENTIL et son service sont à la disposition des clubs.

Elle ajoute que lors du Bureau Fédéral du 9 novembre seront présentées les modifications du titre III des règlements généraux et les conventions d'affiliation. Les nouvelles licences et titres de participation seront intégrés au titre IV. Le Titre IX sera également modifié, avec l'intégration de FFBB 2024 & Club 3.0. Elle précise que les missions et pouvoirs de la Commission 3x3 seront détaillés.

11. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait le point sur le début de saison des championnats de LFB, LF2 et NM1, puis sur la situation économique des clubs de LFB et LF2 (voir l'annexe 9).

b. LNB

Alain BERAL déclare que, suite à une enquête menée sur la perception du basket professionnel en France, un groupe de travail a fait 23 propositions présentées lors de l'Assemblée Générale de la LNB.

Les mesures prises par la LNB :

- Travail en cours avec un partenaire afin de proposer aux collectivités des salles clefs en main et correspondant au cahier des charges du basket professionnel. La LNB peut transmettre une présentation du projet aux personnes intéressées.
- Passage de 16 équipes en Jeep Elite et 20 en ProB
- Travail mené afin de donner une identité aux championnats de LNB
- Nombre de joueurs non européens et non Cotonou en ProB limité à 1
- Versement d'une dotation financière aux clubs qui donneront du temps de jeu à de jeunes joueurs identifiés comme ayant un fort potentiel (200k€ FFBB et 100k€ LNB)
- Classement d'excellence des meilleurs centres de formation sera également fait
- Investissement dans l'innovation numérique et encouragement des clubs qui ont des projets numériques avancés. La Ligue peut fournir à chaque club, à la fin de chaque journée, des images de qualité qu'ils peuvent utiliser à des fins de communication sur leur site internet ou les réseaux sociaux.
- Aide à la structuration des clubs professionnels
- Davantage d'actions sociétales.
- Stabilisation des effectifs des clubs en imposant deux fenêtres de recrutement : la première entre l'été et le début du championnat et la deuxième en février.
- Création de journées thématiques
- Féminisation des structures de la LNB en permettant aux femmes d'accéder à des postes à responsabilité dans les clubs

Jean-Pierre SIUTAT propose de remplacer Boris VENDRAN par Mili SPAHIC comme représentant de la FFBB aux réunions de la LNB. Un courrier sera fait à la LNB pour confirmer cette nomination.

Validation de la proposition par le Comité Directeur
--

Alain BERAL informe les membres du comité Directeur que les clubs de LNB sont en bonne santé financière. Il précise que les clubs qui évoluent en Euroleague perdent tous au moins 5 millions d'euros par saison.

c. Modification de la liste des Commissaires

Paul MERLIOT annonce que tous les clubs de LNB ont été visités par des arbitres HN. De plus, il va participer à une réunion, avec d'autres fédérations, sur la professionnalisation des arbitres.

Il propose d'intégrer Pierre-Anthony QUINCY et Nabila DEKKICHE à la liste des Commissaires.

Validation de la proposition par le Comité Directeur
--

Accord pour que Nabila DEKKICHE soit intégrée à la liste des Commissaires à condition que cela n'impacte pas ses disponibilités au sein de la Fédération.

Raymond BAURIAUD rappelle que depuis cette saison PEAK est le nouveau fournisseur des tenues d'arbitres. Les retours ont été très positifs quant au design et à la qualité du tissu. Cependant les tailles S et XS n'ont pas encore été livrées et la boutique est actuellement en rupture de stock pour les autres tailles.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que les arbitres n'ont pas l'obligation d'acquiescer ces nouvelles tenues, contrairement à ce qui a pu être entendu.

Stéphane KROEMER confirme ce point et rappelle que les arbitres doivent porter la même tenue lors des rencontres.

Un courrier rappelant ces préconisations sera rédigé.

12. Délégation 3x3

Nathalie LESDEMA signale que cette délégation est en pleine structuration, le championnat 3x3 commencera au 1^{er} novembre 2018. Elle ajoute que le cahier des charges des Open Plus est en cours d'élaboration.

13. Questions diverses

Cathy GISCOU rappelle qu'il a été convenu au dernier Comité Directeur qu'il n'y aura pas de championnat 3x3 en U13 mais que cela démarrera en U15. Pour les U13 des plateaux pourront néanmoins être organisés. Elle ajoute qu'aujourd'hui, l'activité sur les tournois homologués issus des partenariats éducatifs représente 30% des tournois.

Jean-Pierre SIUTAT annonce que les cahiers des charges des Open Superleague et Junior League sont en cours d'élaboration et seront présentés au Bureau Fédéral du 9 novembre.

Frédérique PRUDHOMME rappelle que les structures sont majoritairement composées de bénévoles et qu'il leur est difficile de suivre le rythme imposé par la Fédération. Elle demande ensuite pourquoi les A' féminines ne font pas les Universiades ?

Jean-Pierre SIUTAT répond qu'il a conscience de l'importance du bénévolat dans les structures mais que la Fédération est à leur service et à celui du basket français. Concernant les A', préparer et jouer les Universiades représente un gros investissement, en partie financier, sur des joueuses qui n'ont, pour la plupart, que peu de chances de jouer dans l'équipe A. Toutes les nations ont d'ailleurs abandonné leur équipe de France A'. La DTN dit vite évoquer ce sujet.

Agnès FAUCHARD demande pourquoi la Fédération n'a pas reçu la marchandise du partenaire Jordan Brand. Raymond BAURIAUD informe le Comité Directeur que la fabrication des produits n'a pas été lancée par Jordan dans les temps. Il précise que Nike a également des problèmes de production et le retard dans nos livraisons est la seule faute de notre partenaire qui le reconnaît. Il signale qu'un courrier recommandé avec accusé de réception demandant réparation des préjudices a été envoyé à Jordan Brand. C'est la première fois que la FFBB écrit ce type de courrier à un partenaire.

Anne-Marie ANTOINE fait savoir aux membres du Comité Directeur que les dossiers de demandes d'aides à l'emploi pour les comités de moins de 4 000 licenciés doivent être déposés avant le 30 novembre pour que les subventions puissent être versées en janvier.

Stéphane KROEMER annonce que, concernant la Commission des Agents Sportifs, les premiers dossiers disciplinaires envers les agents qui ont fait signer des contrats à des joueuses en NF1 l'année dernière et qui ne sont pas des contrats JIG seront traités le 13 novembre prochain.

Stéphanie PIOGER remercie le service Juridique et le service Contrôle de la Pratique de la FFBB pour leur travail. De plus la présentation de la veille sur les statuts était un gros travail d'équipe.

Jean-Pierre SIUTAT remercie Jean-Pierre BRUYERE et son équipe pour cette très belle Assemblée Générale.

Jean-Pierre BRUYERE remercie la mairie qui a beaucoup soutenu la Ligue dans sa démarche, l'équipe de bénévoles, les comités et clubs qui les ont soutenus, notamment Frédérique PRUD'HOMME, Anne LUCIANI, Franck PRELLWITZ et Franck MONTAGNON. Il remercie également la Fédération pour sa confiance. Il ajoute que la semaine du basket est organisée depuis le lundi précédant l'Assemblée Générale, avec des écoles de MiniBasket, des scolaires du Grand Avignon, des universitaires, la PJJ avec des adolescents en difficulté, du basket fauteuil.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 7 et 8 décembre 2018 à l'INSEP.